**AUTONOMIE DE LA PERSONNE**

**ProSA : un projet de soins anticipés dynamique et évolutif**

Le projet de soins anticipés (ProSA) accompagne les personnes atteintes de maladies chroniques ou dégénératives pour favoriser leur autonomie tout au long du parcours de soins. Des formations et des outils spécifiques visent à faciliter le processus d’échange entre les équipes soignantes et les familles.

Lancé en 2015 par l’Office fédéral de la santé publique (OFSP), le projet ProSA permet de déterminer de façon précoce et éclairée les types de soins dont chaque personne souhaiterait bénéficier si elle n’était plus en capacité de discernement ou de communication avec ses proches.

Alternative plus dynamique et évolutive que les directives anticipées, cette démarche réunit les différentes parties concernées (médecins de ville, équipes hospitalières, personnel soignant à domicile, malades, proches…) pour échanger sur les objectifs de soins souhaités et les différentes manières de les atteindre. « L’idée n’est pas de graver dans le marbre des directives immuables, mais de réfléchir en concertation et de façon progressive, en fonction du parcours de vie du patient ou de la patiente et de l’évolution de sa santé », explique la Pre Sophie Pautex, médecin-cheffe du Service de médecine palliative.

Au-delà des questionnements autour de la fin de vie, le projet ProSA invite à s’interroger sur les préférences personnelles en matière de prise en charge en cas de complications ou de perte de la capacité de discernement (temporaire ou permanente) : mesures thérapeutiques, transfert en institution, personnes –ressources, etc. « C’est une réflexion qui peut être menée dans toutes les situations dites "complexes", c’est-à-dire en cas de maladie sévère ou dégénérative, en précisant bien la possibilité de modifier ou révoquer ces choix à tout moment », ajoute la médecin-cheffe.

**Des outils pour faciliter le partage**

Par leur lien privilégié avec leur patientèle, les médecins de ville ont un rôle tout particulier à jouer dans l’élaboration du projet de soins anticipés. « Nous aimerions développer un dossier patient partageable – dans le cadre de la plateforme sécurisée CARA par exemple – entre tous les prestataires de soins internes et externes, où l’on retrouverait facilement les mises à jour récentes de ces désidératas », souligne la Pre Pautex.

Au niveau institutionnel, une reformulation de la documentation sur les instructions médicales d’urgence a été menée, ainsi que la mise en place de modules de formation. « Dans le cadre du programme cantonal de développement des soins palliatifs, le contenu e-learning de soins palliatifs sera pleinement enrichi de cette dimension d’anticipation des soins », se réjouit la Pre Sophie Pautex. Et de conclure : « Nous encourageons fortement toutes et tous les professionnels de la santé ayant un lien avec des personnes concernées à suivre ce module. »

**Pour en savoir plus**

www.hug.ch/projet-soins-anticipe